

NOTRE METIER, VOUS PROTEGER

**fnmji**

LES QUALITÉS  
DE CHACUN,  
**LA FORCE DE  
TOUS.**



# ÉVALUATION CROISÉE ENTRE PAIRS

Dans un souci d'amélioration continue des pratiques professionnelles et de la qualité d'exécution des mandats judiciaires confiés, la FNMJI a conçu, développé, partiellement financé et pleinement finalisé un dispositif d'évaluation croisée entre pairs à destination des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs exerçant à titre individuel.

## ÉVALUER : C'EST MESURER LA QUALITÉ D'UNE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'objectif final de l'évaluation est d'obtenir une appréciation objective de sa pratique à un instant T et ainsi de se situer par rapport à un niveau de qualité admis, exigé et recherché.

Il s'agit d'évaluer des pratiques professionnelles et non des personnes ou des professionnels.

## S'ÉVALUER, ON A TOUS À Y GAGNER

- Proposer à tous une démarche d'**AMÉLIORATION** de ses pratiques.
- Créer une dynamique d'**ÉCHANGE**.
- Participer à la **VALORISATION** d'un niveau collectif de qualité.
- **CO-CONSTRUIRE** une identité professionnelle permettant une reconnaissance entre pairs sur la base des valeurs partagées.

## S'ÉVALUER : UN ENGAGEMENT FORT ET COLLECTIF

Notre exigence de qualité en tant que professionnels sera matérialisée au travers de nos engagements dans ce **dispositif de progression individuelle et collective**.

L'objectif de cette démarche est également d'**identifier des axes d'amélioration** pour des chantiers futurs et des propositions de formation continue ; nos points forts existants serviront eux, de base solide et officielle pour développer l'image de marque de notre profession et de chaque professionnel.

**Ces gages de qualité et donc de légitimité sont notre force et doivent être des atouts à valoriser.**

# L'ÉVALUATION EN PRATIQUE

## 1 DISPOSITIF, 2 OUTILS

Le dispositif d'évaluation entre pairs des mandataires judiciaires à la protection des majeurs repose sur des documents élaborés par la FNMJI et déposés auprès de l'INPI :



**1. un référentiel d'évaluation** dont les bases sont issues de professionnels, des textes réglementaires, de la déontologie et de représentations partagées...

Véritable unité de mesure des pratiques, il tend à donner un idéal à atteindre. Son contenu couvre tous les domaines de notre activité : gestion patrimoniale, judiciaire, gestion sociale et financière, etc



**2. une méthode d'évaluation croisée entre pairs** pour guider l'analyse et assurer son objectivité et sa légitimité.

## CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?



## BON À SAVOIR

L'évaluation étant une démarche volontariste de progrès, elle se fait uniquement sur demande de l'association locale et de ses adhérents. Les deux outils (référentiel et méthode d'évaluation) sont accessibles à tous en ligne sur le site de la fédération.



Rendez-vous sur : [fnmji.fr](http://fnmji.fr)

# DEVENIR PAIR ÉVALUATEUR

**Les pairs évaluateurs sont recrutés par les fédérations adhérentes parmi leurs adhérents. Ils adressent leurs candidatures au Comité de pilotage national.**

Ils s'engagent à respecter le protocole de la démarche d'évaluation, à suivre la formation organisée par la FNMJI, à être eux-mêmes évalués et à réaliser au minimum deux évaluations par an.

Ce sont idéalement des MJPM expérimentés, investis dans la profession et/ou dans leur fédération locale.

## LES CRITÈRES DE RECRUTEMENT

- **Au moins 3 ans d'expérience aux fonctions de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs** (tout mode d'exercice confondu) et être en activité, ou fin d'activité de moins de 3 ans avec un engagement dans la profession et la fédération.
- **L'évaluateur doit être évalué ou s'engager à être évalué** dans le trimestre.

## LA FORMATION

- **1 journée de formation** en groupe
- **1 journée de mise en pratique par la réalisation de l'évaluation d'un pair**, en binôme avec un évaluateur expérimenté.

### RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE RÉFÉRENT LOCAL POUR QUE VOTRE RÉGION SE PORTE CANDIDATE !

Être évaluateur, c'est également partager de nombreuses expériences et donc c'est bénéfique pour sa propre pratique.



Pour en savoir plus sur la formation des pairs évaluateurs, ou contactez : [copil.eval@fnmji.fr](mailto:copil.eval@fnmji.fr)

NOTRE METIER, VOUS PROTEGER

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

